Ville de Mont-Saint-Hilaire
Bureau du greffier
Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire
100, rue du Centre-Civique

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR DÉMOLITION
110, RUE AUCLAIR (lot 3 955 202)

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le comité de préservation du patrimoine bâti de la Ville de Mont-Saint-Hilaire statuera sur une demande de certificat d'autorisation pour la démolition du bâtiment principal sur la propriété identifiée par le numéro civique du 110, rue Auclair, à Mont-Saint-Hilaire, soit le lot 3 955 202 au cadastre du Québec.

La séance du comité durant laquelle cette demande sera étudiée se tiendra le 24 novembre 2026, à la salle La Nature-en-Mouvement du pavillon Jordi-Bonet, au 99, rue du Centre-Civique, à Mont-Saint-Hilaire, à 19 h.

Le bâtiment visé par la demande est identifié dans l'Inventaire du patrimoine bâti adopté par la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu, conformément à l'article 120 de la *Loi sur le patrimoine culturel*, ainsi que dans le Repérage du patrimoine bâti de Mont-Saint-Hilaire, produit par la firme Patri-Arch en date du mois de mai 2008.

Toute personne qui désire s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours suivant la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière de la Ville par courriel au demolition@villemsh.ca ou par courrier à l'adresse suivante :

Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire
a/s M[e] Anne-Marie Piérard, greffière
100, rue du Centre-Civique,
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 3M8

Tout opposant peut également se faire entendre lors de la séance publique du comité.

Le comité analysera les oppositions reçues lors de sa séance publique du 24 novembre prochain.

Le présent avis est donné conformément au Règlement numéro 1240 intitulé « Règlement portant sur la démolition d'immeubles » tel qu'amendé.

DONNÉ À MONT-SAINT-HILAIRE
Ce 10 novembre 2026

(S) Anne-Marie Piérard

M[e] ANNE MARIE PIÉRARD, avocate
GREFFIÈRE